

L'honorable W. Ross Macdonald: Honorables sénateurs, je n'ai nullement l'intention d'empêcher que le projet de loi soit adopté ce soir. Toutefois, j'aimerais en savoir plus long et être exactement fixé sur ce que nous discutons présentement. Sauf erreur, la mesure à l'étude prévoit des crédits provisoires se rapportant au budget principal déposé à la Chambre des communes lors de la dernière session tenue sous le régime précédent, ainsi que trois budgets supplémentaires également déposés à la Chambre des communes à cette session-là et un autre budget supplémentaire déposé à cette session-ci.

L'honorable M. Haig: Qu'il me soit permis de faire une observation. Quand nous en serons rendus aux crédits définitifs qui viendront plus tard, nous inclurons le budget total.

L'honorable M. Macdonald: Est-ce à dire qu'il y aura d'autres budgets supplémentaires des dépenses?

L'honorable M. Haig: Oui.

L'honorable M. Macdonald: Je désire d'abord savoir si le budget principal des dépenses qui a été déposé à la Chambre des communes lors de la dernière session est le même que celui qui fut déposé à l'autre endroit au cours de la présente session.

L'honorable M. Haig: Sauf erreur, c'est le même budget.

L'honorable M. Macdonald: Ai-je raison de croire que les budgets supplémentaires qui furent déposés durant la dernière session ont été déposés de nouveau au cours de la présente session?

L'honorable M. Haig: Non, ce n'est pas exact, car ces budgets n'ont pas été étudiés.

L'honorable M. Macdonald: J'avais l'impression qu'il s'agissait des mêmes budgets. Mais y aura-t-il encore d'autres budgets supplémentaires?

L'honorable M. Haig: C'est juste.

L'honorable M. Macdonald: Je crois savoir maintenant ce dont il retourne. Il s'agit de crédits provisoires qui comprennent le budget principal et tous les budgets supplémentaires qui ont été déposés à la Chambre des communes et dont on nous a fourni le texte.

Je remarque, honorable sénateurs, que la présente mesure vise une très forte somme d'argent. Sauf erreur, le total des crédits qu'elle comporte est de \$305,221,435.25. Il ne s'agit pas de crédits portant sur l'année entière, mais de crédits provisoires.

L'honorable M. Hugessen: Ce sont des crédits pour un mois.

L'honorable M. Macdonald: Mon honorable ami dit que ce sont des crédits pour un mois. C'est là une autre chose qu'il faudrait éclaircir.

L'article 2 prévoit le versement puisé au Fonds du revenu consolidé d'une somme de \$260,912,255.50, soit le douzième du budget principal, avec certaines exceptions. Mes honorables collègues verront aux lignes 26, 27 et 28 quelles sont ces exceptions. Le leader du Gouvernement, (l'honorable M. Haig) pourrait peut-être nous dire pourquoi ces articles font exception. Est-ce parce que l'argent n'a pas été dépensé en entier ou est-ce parce qu'on n'a plus besoin de cet argent?

L'honorable M. Haig: Le rapport de la Chambre des communes ne l'indique pas.

L'honorable M. Macdonald: Apparemment, je ne puis pas obtenir beaucoup de renseignement à ce sujet.

Je n'ai pas l'intention d'étudier tous ces postes, mais j'en commenterai quelques-uns.

L'article 2 prévoit une dépense de un douzième du budget général, sauf quelques exceptions. L'article 3 comprend le sixième de certaines sommes inscrites à l'annexe A. L'article 4 prévoit des subsides de un douzième des montants globaux inscrits à l'annexe B. L'article 5 prévoit un douzième de tous les crédits supplémentaires. A l'article 6, il est question d'un neuvième de certains crédits et, à l'article 7, de un douzième d'un certain poste. L'article 8 vise le tiers du montant global de plusieurs postes. A l'article 9, il est question des sept douzièmes du montant des postes inscrits à l'annexe C, et à l'article 10, d'un tiers du montant inscrit à l'annexe D.

Or, d'après ce que mon honorable ami a dit, le projet de loi à l'étude prévoit, en général, des crédits provisoires pour les dépenses d'un mois seulement, soit un douzième du montant global. Peut-il nous dire pourquoi dans un cas on demande un douzième du montant global, sept douzièmes dans un autre cas, un tiers dans un autre encore, ainsi de suite?

Quand mon honorable ami répondra à cette première question, aurait-il aussi l'amabilité de nous dire si le gouvernement a l'intention de dépenser, au cours du mois prochain, tous les crédits qu'il demande par le projet de loi à l'étude? J'ai entendu dire,—je ne sais pas exactement où,—qu'il y aura une diminution des dépenses de l'État, que le régime actuel ne dépensera pas autant d'argent que l'ancien régime. S'il en est ainsi, honorables sénateurs, il n'a pas besoin de tous ces crédits. Allons-nous lui dire qu'il peut dépenser cet argent, alors qu'il affirme ne pas avoir